



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement Appel à Projets : Programme 21 x OETH
Accélérer les innovations au service des travailleurs en situation de handicap.



Illustration : Roberts Rurans

21, l'Accélérateur de la Croix-Rouge française s'associe à l'association OETH pour accélérer les innovations au service des travailleurs en situation de handicap.

12 millions de Français sont en situation de handicap, soit une personne sur six, et 7% des personnes en âge de travailler sont reconnues handicapées (2018, Agefiph | FIPHFP).

Agir pour l'emploi des personnes en situation de handicap est donc une nécessité pour atteindre une société plus inclusive et solidaire.

Ce programme qui associe la Croix-Rouge française, acteur clé de la politique handicap en France par l'accompagnement de 3 600 Personnes en situation de handicap à l'association OETH, créée dans le but de faire respecter l'accord relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif, a pour ambition de mutualiser les ressources afin de développer et de conduire une politique active en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés dans le secteur.

Contact Presse

21 - Croix-Rouge française : Giulio Zucchini - giulio.zucchini@croix-rouge.fr - 06 37 31 80 28
Association OETH : Anais Martin - anais.martin@oeth.org - 06 81 94 55 88





Création d'un nouveau programme d'accompagnement

Le programme 21 x OETH est composé de deux programmes d'accompagnement, Intrapreneuriat et Entrepreneuriat et vise à sélectionner et accompagner des organisations et des intrapreneurs (salariés, bénévoles, étudiants de la Croix-Rouge française) qui portent des projets d'innovation sociale pour l'emploi des personnes handicapées dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif et sur les thématiques suivantes :

- L'insertion
- Le maintien dans l'emploi : maintien en poste, évolution, et mobilité dans le secteur.
- Structuration de la politique handicap

Le programme 21 x OETH a pour ambition d'accompagner et déployer **16 projets sur 3 ans, de septembre 2020 à Mai 2023, dont 4 projets par saison portés des entrepreneurs et des intrapreneurs de la Croix-Rouge française.**

Deux programmes au service de l'emploi des travailleurs en situation de handicap



la mise à disposition du **coordinateur 21 x OETH**, expert en accompagnement de projets sociaux



l'accès à un terrain **d'expérimentation en conditions réelles**, grâce 664 établissements de la Croix-Rouge française



la mise à disposition d'un **Expert Projets Handicap** et accès à des formations cibles



un **financement** pour mener l'expérimentation pouvant aller jusqu'à 15 000 €



la mise à disposition d'un **référént métier et d'un référént expérimentation** de la Croix-Rouge française



un **poste de travail** dans le lieu de 21, situé au Campus Croix-Rouge à Montrouge (92)

Contact Presse

21 - Croix-Rouge française : Giulio Zucchini - giulio.zucchini@croix-rouge.fr - 06 37 31 80 28
Association OETH : Anais Martin - anais.martin@oeth.org - 06 81 94 55 88





[Pour candidater, rendez-vous sur le site de 21.](#)

A propos de 21 :

Le 21 mai 2019, la Croix-Rouge française, première organisation sociale de France, a lancé 21, son Accélérateur d'Innovation Sociale.

Avec 2 programmes clés, Entrepreneuriat et Intrapreneuriat, 21 veut favoriser le développement des idées de ceux qui agissent sur le terrain. La Croix-Rouge française met à leur disposition sa connaissance historique des besoins sociaux et des territoires, son expertise métier dans le sanitaire, le social, le médico-social, la formation, le secourisme, l'urgence et l'humanitaire, et la force de ses valeurs universelles.

Lieu-carrefour de ressources et d'acteurs au service de l'innovation sociale, 21 accueille une école de code informatique en partenariat avec Simplon.co, un studio de réalité virtuelle et un coworking social, accueillant entrepreneurs et organisations engagés dans une mission d'utilité sociale.

21 s'inscrit au cœur d'une dynamique globale de transformation de la Croix-Rouge française.

A propos d'OETH :

Agréé depuis 1991 par le Ministère du travail, l'accord OETH est le premier accord relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif. Signé par la Croix-Rouge française, la Fehap, Nexem et les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO, il couvre aujourd'hui plus de 16 500 établissements et services et 600 000 salariés.



Contact Presse

21 - Croix-Rouge française : Giulio Zucchini - giulio.zucchini@croix-rouge.fr - 06 37 31 80 28
Association OETH : Anais Martin - anais.martin@oeth.org - 06 81 94 55 88